



## **Appel à communications**

# **LA MUSIQUE DE CHAMBRE : HISTOIRE, INSTITUTIONS, ÉCRITURE ET INTERPRÉTATION Cycle de journées d'étude (3/3)**

**Jeudi 21 avril 2022**

***Keynote : Stefan Keym***

### **Comité Scientifique**

Myriam Chimènes (CNRS)  
Stefan Keym (Leipzig)  
Frank Langlois (CNSMD Lyon)  
Béatrice Ramaut-Chevassus (Saint-Étienne)  
Hyacinthe Ravet (Sorbonne Université)

### **Organisateurs**

Muriel Joubert  
Mélanie Guérimand  
Denis Le Touzé  
Emmanuel Reibel

Le département de Musique et musicologie de l'Université Lumière Lyon 2 a établi un partenariat privilégié avec le Concours International de Musique de Chambre de Lyon depuis sa création. **Il consacre actuellement un programme triennal (2019-2021) à l'élaboration d'une réflexion transversale sur la musique de chambre, en insistant notamment sur les questions institutionnelles et interprétatives.** De nombreux articles et ouvrages ont déjà été consacrés à la musique de chambre, mais la réflexion s'est le plus souvent portée – en dehors des guides généraux<sup>1</sup> – sur un effectif particulier comme le trio avec piano ou le quatuor à cordes<sup>2</sup> : l'objectif de ce programme est de construire, à partir des communications retravaillées des journées d'études, **un livre s'interrogeant sur les pratiques de la musique de chambre, sans circonscrire ce répertoire à l'idée de « musique de chambre » telle qu'elle s'est cristallisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (autour d'un répertoire canonique assez restrictif).** Aussi la réflexion portera-t-elle autant sur les musiques domestiques – en remontant pourquoi pas jusqu'au Moyen-Âge ou à la Renaissance – que sur les différentes formes d'institutionnalisation et de diffusion de ce répertoire dit « de chambre », du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Dans la description suivante des questions que nous souhaitons aborder, articulées autour de deux grands axes, **figurent ci-dessous en gras les domaines dans lesquels les propositions de communications seront particulièrement les bienvenues.**

### **AXE 1 : Les espaces et les institutions de la musique de chambre (perspective historique et sociologique)**

---

1- Où joue-t-on la musique « de chambre » ? Comment ce répertoire s'émancipe-t-il peu à peu de l'espace privé ou de l'espace domestique ? Comment se professionnalise-t-il ? Quelles sont les évolutions historiques et géographiques du genre ? On aimerait notamment aborder, de façon très pragmatique, la question de la disposition des musiciens dans les différents espaces, du salon jusqu'à la salle de concert, en se demandant si la partition d'une part, la performance d'autre part, ont partie liée à cette question spatiale.

2- Comment s'opère l'institutionnalisation de la musique de chambre ? On aimerait s'interroger sur **la façon dont s'est constitué un canon de la musique de chambre**, assez resserré au demeurant, au sein duquel quelques figures majeures comme Schubert, Schumann, Brahms ou Dvořák continuent à assurer leur suprématie aujourd'hui dans les salles de concert. La question appelle des études sur l'histoire des sociétés de musique de chambre, par exemple<sup>3</sup>, mais aussi sur **l'histoire des concours de musique de chambre**, à l'échelle internationale.

---

<sup>1</sup> Voir par exemple Ingeborg Allihn, *Kammermusikführer*, Bärenreiter, 1998.

<sup>2</sup> Voir par exemple Evan Jones, *Intimate Voices, the Twentieth-Century String Quartet* (2 vol.), University of Rochester Press, 2009 ; Bernard Fournier, *L'Histoire du quatuor à cordes*, Paris, Fayard (3 vol.) 2000-2010.

<sup>3</sup> Voir les travaux pionniers de Joël-Marie Fauquet, *Les Sociétés de musique de chambre à Paris de la Restauration à 1870*, Paris, Aux amateurs de livres, 1986.

3- **À quel public s'adresse la musique de chambre ?** Quels sont ses auditeurs, leur profil évolue-t-il au fil du temps, comment écoutent-ils cette musique, et à quelles valeurs est alors associé le répertoire de la musique de chambre ?

4- Comment se créent, comment travaillent, comment se séparent les ensembles de musique de chambre ? On encourage une réflexion sociomusicologique interrogeant l'impact de l'espace familial, dans les pratiques amateurs comme dans le cas des musiciens professionnels ; on aimerait aussi aborder **la question de l'enseignement de la musique de chambre et celle du rôle des conservatoires** dans le développement des pratiques et la constitution des groupes. Les questions sociales, sociologiques ou encore genrées pourront faire l'objet de développements spécifiques.

## **AXE 2 : L'écriture et l'interprétation de la musique de chambre (perspective analytique et esthétique)**

---

5- **La musique de chambre a-t-elle une identité stylistique**, par-delà les différents genres qui la constituent ? **Quels sont ses principaux enjeux d'écriture ? Quelles sont ses frontières génériques, et dans quelle mesure celles-ci peuvent-elles être déplacées (notamment dans le répertoire contemporain) ?** Pourront être abordés les liens entre le style d'écriture et la facture instrumentale ; les liens avec l'univers symphonique ou avec l'univers vocal, par exemple, mais aussi **la place occupée par la transcription dans le répertoire** des groupes de musique de chambre.

6- On aimerait également mettre en valeur la **trajectoire artistique de quelques groupes de musique de chambre** devenus mythiques, en faisant ressortir les enjeux humains, matériels, esthétiques et artistiques de ces collaborations, leurs difficultés également.

7- Y a-t-il une évolution dans le jeu de la musique de chambre ? Comment aborder les questions de style dans l'interprétation de la musique de chambre ? On aimerait susciter plus généralement des réflexions sur le **lien entre musique de chambre et performance (prioritairement dans l'espace contemporain)**, et interroger la **place occupée par la musique de chambre dans l'industrie discographique**.

ATTENTION : Les propositions portant sur une œuvre, un compositeur ou un effectif particulier ne seront pas considérées comme prioritaires ; elles ne seront pas écartées *a priori* à condition qu'elles soient problématisées et reliées à l'une des 7 interrogations présentées. **Les propositions de communications sont à adresser d'ici au 15 octobre 2021** à [muriel.joubert@univ-lyon2.fr](mailto:muriel.joubert@univ-lyon2.fr), [denis.le-touze@univ-lyon2.fr](mailto:denis.le-touze@univ-lyon2.fr), [m.guerimand@gmail.com](mailto:m.guerimand@gmail.com) et [emmanuel.reibel@ens-lyon.fr](mailto:emmanuel.reibel@ens-lyon.fr)